

Assemblée générale ordinaire de Groupe CGN SA par correspondance, sans participation physique des actionnaires en raison des règles sanitaires en vigueur.

le lundi 21 juin 2021 à 09h30 à Lausanne
(siège administratif de la Société, CGN SA, Av. de Rhodanie 17, 1001 Lausanne)

La situation sanitaire actuelle contraint le Conseil d'administration à organiser l'Assemblée générale ordinaire 2021 sous forme écrite, conformément aux modalités prévues à l'article 27 de l'Ordonnance 3 du Conseil Fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), **en excluant toute participation physique des actionnaires**. Les actionnaires n'ont donc pas la possibilité d'assister en personne à l'Assemblée générale. Cette dernière se tiendra sous cette forme indépendamment de la levée éventuelle des restrictions en matière de réunion d'ici à sa tenue.

ORDRE DU JOUR

1. Rapports annuels du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2020

2. Comptes consolidés et comptes annuels de l'exercice 2020 de Groupe CGN SA

3. Rapports de l'organe de révision

4. Discussion, votes et décharge

Propositions du Conseil d'administration :

- a | Approuver les rapports du Conseil d'administration et de la Direction
- b | Adopter les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2020
- c | Prendre acte des rapports de l'organe de révision
- d | Donner décharge à l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur activité durant l'exercice 2020

5. Élection au Conseil d'administration

- a | Élection des membres du Conseil d'administration
Le Conseil d'administration propose la réélection, respectivement l'élection des membres du Conseil suivants, nommés par l'Assemblée générale :
 - Réélection de M. Jérémie Lagarrigue
 - Réélection de Mme Josiane Lei
 - Réélection de M. Yves de Siebenthal
 - Élection de M. Gionata Piero Buzzini

- b | Information du Conseil d'administration au sujet des administrateurs/trices désigné(e)s par les collectivités publiques :

- Canton de Vaud: MM. Benoît Gaillard et Marc-Olivier Buffat
- Canton de Genève: Mme Fabienne Knapp et M. Jean-Marc Mermoud
- Canton du Valais: M. Bertrand Duchoud

6. Désignation de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire Intermandat SA, Société Fiduciaire, en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2021.

7. Propositions individuelles et divers

Proposition de M. Michel Rossinelli de convoquer une assemblée générale extraordinaire portant sur la modification de l'art. 19, ch.7 des statuts de la Société. Le Conseil d'administration propose de refuser cette proposition individuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion 2020 avec rapport annuel, comptes consolidés et comptes annuels 2020, ainsi que les rapports de l'organe de révision, sont mis à disposition des actionnaires au siège administratif de la Société CGN SA à Lausanne (Av. de Rhodanie 17, 1001 Lausanne), dès le 4 juin 2021. Ils peuvent également être consultés via le site Internet www.cgn.ch/ag2021.

BULLETTIN DE VOTE

Peuvent exercer le droit de vote les actionnaires dûment enregistrés jusqu'au 20 mai 2021 au Registre des actions. Du 21 mai au 21 juin 2021, aucun transfert d'action ne sera enregistré. Les actionnaires peuvent faire parvenir leur bulletin de vote en original, dûment complété. Le délai est fixé au mardi 15 juin 2021, la date de réception du courrier postal faisant foi. Afin d'assurer le bon déroulement du dépouillement des votes, deux scrutateurs ont été choisis par la Société.

COMMUNICATIONS ET DÉCISIONS

Les actionnaires sont informés qu'un message du Conseil d'administration ainsi que les décisions qui seront prises par l'Assemblée générale seront tenus à leur disposition dès le 22 juin 2021 au Siège de la Société et seront également disponibles sur www.cgn.ch/ag2021.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Les propositions individuelles, pour être valables, doivent avoir été communiquées par écrit au Conseil d'administration de Groupe CGN SA avant le 30 avril 2021 selon art. 19, chiffre 7 des statuts.

REMARQUES ET QUESTIONS À LA SOCIÉTÉ

Les actionnaires qui souhaitent poser une question ou faire une remarque à la Direction ou au Conseil d'administration peuvent l'effectuer par courrier postal (CGN SA, av. de Rhodanie 17, case postale 390, 1001 Lausanne) ou par courriel à l'adresse ag@cgn.ch. La Société s'efforcera de leur apporter une réponse individuelle.

Lausanne, le 31 mars 2021

Au nom du Conseil d'administration

Le Président : Benoît Gaillard